

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER ALLERAY/PROCESSION MARDI 31 JANVIER 2012

Ordre du jour :

- 1) La sécurité dans le quartier
- 2) La solidarité

Etaient présents :

Philippe GOUJON, Député – Maire du 15^{ème} arrondissement

Collège des élus :

Louisa FERHAT, Adjointe au Maire en charge des Conseils de quartier Alleray/Procession et Georges Brassens

Hélène MACE DE LEPINAY, Conseillère de Paris

Guy COUDERT, Conseiller d'arrondissement

Isabelle ROY, Conseillère d'arrondissement

Hubert MARTINEZ, Adjoint au Maire en charge de la tranquillité publique

Collège des personnalités qualifiées :

Françoise LAMONTAGNE, représentante de l'association Foranim

Elisabeth SCHLOTTERER, représentante du Conservatoire Frédéric CHOPIN

Collège des habitants :

Brigitte BODILIS

Jocelyne DENIZE

Ilhame SADOON

Lucienne RENAULD

Marie DUMESNIL

Dominique BROUARD

Daniel DUGACHARD

Claude BOUVET

Jacques RENARD

Michel LEROY

Huguette LLEDO

Micheline TRIPETTE

Elisabeth LAQUELLE

Geneviève MERCIER

Régis POIRRIER

David LAPLAUD

Eric LECOCQ

Collège des associations :

Navrozaly KALFANE, ALBP Association des locataires Barruel/Procession/La Quintinie/Gager Gabillot

Bruno Gérard AMEGEE, Amégée Somé Union

Marie PIERDAIT, Cercle Français des collectionneurs de cartes postales

Invités :

Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire en charge de la solidarité, de la famille, de la lutte contre l'exclusion et des personnes en situation de handicap

Nicolas DUQUESNEL, Commissaire Central du 15^{ème} arrondissement

Félicia MICHOT MANOLE, Relais Frémicourt – Bénévole

Excusés :

Christine ORLOFF

Aymeric TANTON

Louisa FERHAT remercie le public venu nombreux, rappelle l'ordre du jour et présente les intervenants.

1) La sécurité dans le quartier

Nicolas DUQUESNEL indique que la délinquance est le plus gros problème du 15^{ème}. En 2011, cette dernière a néanmoins baissé de 2,36% sur l'arrondissement et de 13% sur le quartier.

Les courriers des habitants permettent d'attirer l'attention du Commissariat sur certains sujets.

Le Commissariat travaille avec le Groupement Parisien Interbailleurs de Surveillance (GPIS) depuis octobre 2011. Ils organisent tous les soirs 2 opérations de contrôle et remarquent que se sont souvent de jeunes mineurs qui créent des nuisances. Le Commissariat est en lien avec des clubs de prévention qui proposent des solutions éducatives à des jeunes en déserrance.

Des violences sexuelles faisant une dizaine de victimes ont été perpétrées aux alentours du Conservatoire, la personne ayant commis ces actes a récemment été interpellé.

Le plan de vidéo protection de la Ville prévoit 89 caméras dans le 15^{ème}, 3 ont été installées dans le quartier. Ces caméras enregistrent 24h/24 et les films sont conservés pendant 30 jours.

Philippe GOUJON précise que la Mairie, au travers notamment d'Hubert Martinez, Adjoint en charge de la tranquillité publique, travaille en étroite collaboration avec le Commissariat. Il indique que le Contrat Local de Sécurité a été signé en début de mandature. Son suivi est effectué par un Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui se réunit 1 à 2 fois par an. Ce dernier est subdivisé en groupes thématiques (vidéo protection, aménagement urbain et équipements municipaux, prévention spécialisée, violences intrafamiliales, violences de bandes) et géographiques (Dupleix, Bague/Falguière, Beaugrenelle/Quatre Frères Peignot, Périchaux, Modigliani). Tous les acteurs de la sécurité ; à savoir, les services de Police, le Parquet, les associations de locataires et spécialisées ; y siègent.

Le Contrat Local de Sécurité permet de fixer un certain nombre, évolutives, de priorités :

-La citoyenneté

-Les mineurs : Des actions pilotes sont menées avec le Parquet et le Commissariat. Des établissements de réinsertion pour mineurs coupables de délits existent. Des mesures urbanistiques peuvent enrayer les phénomènes de bandes. Le GPIS et la police organisent des rondes communes depuis le mois d'octobre. Sur tout Paris 5 000 à 6 000 rondes ont été menées et ont conduit à une centaine d'interpellations.

-La sécurité routière : Le 15^{ème} a mis en place un système de stages comme alternative aux poursuites. Ils se déroulent à la Mairie et sont menés conjointement avec la Préfecture de Police. Par ailleurs, un radar pédagogique mobile est utilisé sur l'arrondissement, les relevés effectués permettent d'envisager certains aménagements de voirie.

-La lutte contre les conduites d'addiction et les différents trafics : D'importants résultats ont été obtenus dans ce domaine grâce à l'action de l'ancien Commissaire Central, Monsieur Meyer, qui avait mis en place une unité spécialisée. Celle-ci a démantelé de nombreux réseaux.

-Les violences conjugales, intrafamiliales et faites aux femmes : Les femmes font désormais plus facilement connaître leur statut de victime. Le Commissariat du 15^{ème} bénéficie de la présence d'une psychologue, et, depuis peu, d'un travailleur social.

Le nombre annuel de violences gratuites tend à se stabiliser, ce qui est encourageant.

Il est nécessaire de s'adapter à la délinquance, d'où le plan 1 000 caméras de voie publique. A ce jour, dans le 15^{ème}, 13 fonctionnent et fournissent déjà d'excellents résultats. La vidéo protection permettra aux services de Police de s'économiser et d'être plus réactifs.

Les patrouilleurs, mis en place au mois d'août, ciblent certaines zones.

La délinquance roumaine est importante. Des policiers et magistrats roumains ont été affectés à Paris afin d'aider la Police à identifier ces délinquants.

Le Commissariat du 15^{ème} a été choisi pour expérimenter le dépôt de pré-plainte en ligne, à partir de la mi-mars. Avec ce système, il faudra aller au Commissariat seulement pour signer le formulaire.

Questions et réflexions :

Micheline TRIPETTE se préoccupe beaucoup de la sécurité et surtout de celle des personnes qui commence dans leur lieu de vie (immeuble et logement). Les immeubles devraient également être

équipés de caméras. Elle regrette que le Commissariat ne l'ait pas entendue et que ses diverses interventions soient restées sans réponse.

- 66-68 rue d'Alleray des jeunes connaissent les codes d'accès et s'introduisent dans le jardin public en cœur d'îlot la nuit. Comment en venir à bout ?

- De plus en plus de déjections canines dans la rue Léon Delhomme.

- Les élèves du lycée Corbon sortent bruyamment, s'attroupent et chahutent. Les riverains s'en plaignent. De plus, les automobilistes et motards empruntent souvent la rue à vitesse élevée. Il serait appréciable que le radar pédagogique y soit installé.

- **Jocelyne HOUDAILLE** : Des jeunes jouent au foot sur la chaussée rue de la Procession et utilisent des voitures comme buts. L'habitante a sollicité plusieurs fois les services de Police qui lui ont répondu que cela ne constituait pas un délit et qu'ils ne pouvaient alors pas intervenir.

- Depuis l'installation de la caméra rue Platon/Bargue, les attroupements se font un peu plus loin.

-Le GPIS n'intervient plus sur le 48 rue Bargue, ces immeubles ne seraient plus dans leur contrat.

Réponses aux questions :

Nicolas DUQUESNEL connaît bien le problème de pénétration dans le jardin public rue d'Alleray. Une grille interdit l'accès au niveau du 66 mais il n'y en a aucune de l'autre côté. Il est dans l'attente d'un appel du responsable du Conseil syndical du lot pour parler de l'éventuelle pose d'une deuxième grille.

L'Equipe Mobile de Sécurité (EMS) du Rectorat de l'Académie de Paris est intervenue dernièrement auprès des lycéens. Le fait de jouer dans la rue n'est effectivement pas un délit et qu'à ce titre, les services de Police ne peuvent intervenir. Une intervention ne peut être réalisée que lorsque des dégradations sont constatées.

Isabelle ROY : Bien que la Police ne relève pas de la compétence de la Ville de Paris, celle-ci y contribue au moyen du budget spécial de la Préfecture à hauteur d'environ 300 millions d'euros. Dès 2009, Bertrand Delanoë a souhaité une politique de coproduction de la sécurité mis en œuvre avec le Contrat Parisien de Sécurité. Le volet prévention est tout aussi important que celui sur la sécurité. Il y a 9 brigades de correspondants de nuit (120 personnes) sur Paris dont une à Dupleix depuis 2009.

Quel est l'effectif des forces de Police dans le 15^{ème} ? Selon l'observatoire de la délinquance, entre 2009 et 2010, une augmentation de 25% des vols et violences envers les femmes est à noter. Est-ce la même chose dans le 15^{ème} ?

Hubert MARTINEZ indique que depuis 2008 et les incendies volontaires fréquents qui ont marqué cette période le quartier s'est apaisé. Il n'y a eu depuis aucun incendie criminel.

Sur l'année 2011, 768 courriers concernant la sécurité ont été adressés au Maire, il y en avait seulement 48 pour le quartier Alleray/Procession. Par ordre décroissant, une liste des problèmes évoqués dans ces courriers : problèmes de voisinage, phénomènes de bandes, nuisances générales sur la voie publique, SDF, vols et cambriolages (4), agressions (2), expulsion (1).

3 ouvertures rue de la Quintinie permettent d'accéder au jardin rue d'Alleray. Pour le 66 rue d'Alleray, une rencontre est prévue le 7 février afin d'évaluer les difficultés et de saisir en conséquence soit les services de la Ville de Paris soit le Commissariat.

Proviseur du lycée Corbon : Il y a eu beaucoup de problèmes de voisinage en début d'année qui ont depuis, en partie, été réglés. Une prévention dans les classes est réalisée. L'EMS est intervenue, le CPE et lui-même continuent son travail. Il invite les habitants à se rapprocher de lui pour organiser des discussions avec les jeunes. Un élève est rentré dans un immeuble voisin du lycée et doit passer en conseil de discipline, il risque l'exclusion définitive.

Philippe GOUJON indique que le Proviseur travaille beaucoup sur la résolution de ces problèmes, actuellement en régression. De sévères mesures ont été prises à l'encontre des élèves qui avaient tenté de mettre le feu à l'école. La nouvelle porte d'entrée du lycée a été symboliquement inaugurée en sa présence.

Depuis 2002 à Paris, il y a une baisse d'environ 70 000 délits. La Police a doublé les taux d'élucidation des affaires et les agressions physiques ont diminué de 7,6%. Une augmentation de 10% des violences à caractère sexuel est à noter. Au même titre que les correspondants de nuit, l'équipe de prévention de l'Anef va au contact des habitants.

Tout ce qui concerne la propreté dépend de la compétence de la Ville, il manque une cinquantaine d'agents propreté dans le 15^{ème}. **Philippe GOUJON** précise que le 6 mars se tiendra un CICA sur l'entretien de l'espace public et invite les habitants à y assister.

Plusieurs critères doivent être réunis pour installer un radar pédagogique dans un certain lieu, il proposera néanmoins son installation rue Corbon.

Philippe GOUJON souhaiterait que l'installation de caméra soit élargie aux bâtiments municipaux. Les bailleurs sociaux et privés ont légalement la possibilité d'installer des caméras dans les parties communes de leurs locaux. Les bandes vidéos des caméras de vidéo protection sont conservées 30 jours.

Un projet de requalification du secteur Bargue/Kandinsky est actuellement à l'étude à la Ville de Paris. Il s'engage à vérifier si le 48 rue Bargue ne fait effectivement plus partie des prérogatives du GPIS.

Louisa FERHAT : Une OCNA (Opération Coordonnée de Nettoyement Approfondi) est prochainement prévue sur le secteur.

Nicolas DUQUESNEL rappelle qu'une caméra ne se substitue pas à une présence humaine. Le Commissariat du 15^{ème} compte 500 agents, moyenne très haute. Les violences faites aux femmes sont en augmentation puisque celles-ci font plus facilement savoir leur statut de victime.

2) La solidarité

Brigitte BODILIS explique que le Relais Frémicourt a sollicité plusieurs Conseils de quartier afin de pouvoir se présenter aux habitants.

Félicia MICHOT MANOLE revient sur l'histoire du Relais :

-1984 est créée la première banque alimentaire

-1985 Les petits frères des Pauvres et les conférences de Saint-Vincent de Paul fondent le Relais Frémicourt au 15, rue Frémicourt.

-1987 L'association est déclarée laïque

-1995 Le Relais change de locaux et déménage au 13, rue Frémicourt

-1998 Le Relais est reconnu association de bienfaisance

Présidée par Michel Lanternier, l'association se divise en quatre groupes :

-Dîner : les mardis et jeudis des dîners sont organisés pour une dizaine de personnes isolées.

-Approvisionnement : le Relais s'approvisionne auprès de la banque alimentaire et, pour les commandes supplémentaires, auprès du Franprix.

-Distribution : Du lundi au vendredi, de 14h à 17h, 40 à 45 familles reçoivent des vivres.

-Collecte : La collecte s'effectue une fois par mois dans les supermarchés de l'arrondissement.

Le Relais est subventionné par les petits frères des Pauvres (71%), les conférences Saint-Vincent de Paul (14%) et les dons (13%). La Mairie de Paris et la Mairie du 15^{ème} donnent 3 000€/an au Relais, la Mairie du 15^{ème} y alloue souvent plus. Cette année, avec la crise, les petits frères des Pauvres et les conférences Saint-Vincent de Paul ont revu leurs subventions à la baisse. Le Relais fait appel aux dons et aux bénévoles, d'autant plus que l'association devra bientôt changer de local en raison de la construction du parking Frémicourt.

Sylvie CEYRAC : Le Relais Frémicourt aide beaucoup de personnes dans le 15^{ème} et mérite d'être aidé à son tour.

Le premier mercredi de chaque mois, les personnes isolées et en situation de précarité sont reçues à la Mairie pour un petit déjeuner solidaire de 8h30 à 10h30. Les associations sont également les bienvenues dans cet espace de discussion.

Beaucoup de choses sont faites pour les personnes âgées de l'arrondissement. Une activité mensuelle est proposée à la Mairie tels que des cours de gym suédoise, des initiations à l'informatique... De plus, des cycles de conférences, des bals ou des lotos sont régulièrement organisés.

A compter du 31 janvier, une salle, rue Violet, est ouverte pour la nuit aux sans abris.

Les maraudes de proximité (volontaires) soutiennent les actions des maraudes professionnelles telles que la Croix-Rouge ou l'Ordre de Malte.

Le logo S3A a été décerné à l'accueil de la Mairie dont les agents ont été formés pour accueillir et aider les personnes en situation de handicap mental.

Sylvie CEYRAC liste un certain nombre d'établissements du secteur :

- Les locaux des Restos du cœur qui couvrent 9 arrondissements sont situés non loin de là.
 - Une épicerie sociale, rue de l'amiral Roussin, ouvre mi février. Les bénéficiaires pourront acheter les produits avec un budget établi par les services sociaux. Le prix payé et le prix effectif en magasin seront inscrits sur les tickets de caisse afin qu'ils apprennent à bien consommer.
 - Maison des volontaires, 27 rue des Volontaires : accueil pour tous les âges.
 - ESI Emmaüs, 4 rue Georges Pitard : accueil des familles dans la journée, aide, coin repas.
 - Ceasil, 4 rue Vigée Lebrun : permanence de la CAF, halte garderie, ateliers.
 - Alliance solidarité, 47 rue de la Procession : écoute psychologique, écrivain public.
 - Vis emploi : aide les personnes en recherche d'emploi.
 - Sur les bancs de l'école, rue Léon Delhomme : adressée aux enfants autistes, psychologue et orthophoniste sur place.
 - Arche à Paris : pour les handicapés profonds, pensionnaires et personnel (jeunes en service civique notamment) vivent ensemble dans des foyers.
- La solidarité apporte beaucoup à ceux qui essaient d'apporter quelque chose aux autres.

Questions et réflexions :

Françoise LAMONTAGNE : Comment joindre les équipes de maraude autrement que par le 115?

Régis POIRRIER : Est-il prévu de verser une indemnité au Relais Frémicourt pour leur déménagement forcé ? Y a-t-il une solution pour éviter le gâchis des grandes surfaces ?

Daniel DUGACHARD s'interroge sur la présence du Relais Frémicourt qui ne relève pas du quartier Allera/Procession. Il aurait préféré que soit invitée une association du quartier, idée qu'il aurait pu défendre en réunion préparatoire si elle s'était tenue.

Réponses aux questions :

Sylvie CEYRAC explique que les maraudes ne peuvent être jointes directement et qu'il est préférable de passer par Louisa FERHAT ou elle-même.

Le local actuel du Relais est petit et mal agencé, cette évacuation donne alors l'occasion d'en trouver un autre. Vinci est prêt à payer les futurs travaux d'aménagements.

Il est impossible d'aller contre les règles d'hygiène, lorsque des aliments sont périmés, les magasins sont dans l'obligation de les jeter. Beaucoup d'associations ne peuvent pas, d'un point de vue légal, accepter ces denrées données.

Louisa FERHAT indique que le Relais Frémicourt est une association qui aide des personnes de tout l'arrondissement, d'où la légitimité de sa présence. De plus, lors d'une précédente réunion entre les Conseillers, tous avaient accepté sa venue. **Louisa FERHAT** précise, par ailleurs, qu'elle a été elle-même, il y a quelques années, bénéficiaire du Relais.

Sylvie CEYRAC ajoute que le Relais est une institution de l'arrondissement.

Marie DUMESNIL : Les Conseils de quartier peuvent mutualiser leurs ressources financières, il est donc nécessaire de connaître également les intérêts et problèmes des Conseils voisins.

Isabelle ROY : Dans ce contexte de crise, la solidarité reste une priorité de la Ville de Paris. Celle-ci a voté au budget 2012 2 milliards d'euros et finance associations et maraudes. Aujourd'hui, plus de 200 demandes d'hébergement du Samu social ne sont pas satisfaites.

Louisa FERHAT clôt la séance en remerciant le public, les invités et les Conseillers de leur présence.